

Pêcheries bigoudenes. Bilan des connaissances Activités de pêche, Ressources, Gestion

Located at the far south-west of Brittany, the pays bigouden is the first of the French maritime regions in terms of landed value and the second one in weights. The bigouden fishing practices are characterised by a large diversity of target species and métiers. Studying the fishing practises leads to a description of the various métiers and fishing strategies together with their trends over the last ten years. Identification of métiers is based on multifactors analysis. Using a classification method based on thresholds of species landings then allows a more objective analysis and leads to a more quantitative characterisation of the trawl métiers, which represent more than 80% of the total fishing activity of this region. Two métiers are based on Nephrops (alive or iced), one relies on benthic species (anglerfish, cuckoo ray), and another one on gadoids (cod, whiting, haddock). The relative proportion of each species in the landings of these métiers is relatively stable over the studied period (1987-1997). Most of the trawlers only make one métier during a quarter. Nephrops in the Bay of Biscay, benthic species and also Nephrops in the Celtic Sea are the main métiers. Their relative importance depends on the level of the biomass of their main target species (Nephrops and anglerfish). Mixed metiers (alive Nephrops and benthic species, or iced Nephrops and gadoids) are increasing. Most of the stocks exploited by the fleets from this region are either harvested outside safe biological limits (anglerfish, megrim, cod, hake, and probably Nephrops), or overexploited (hake), or growh overfished (Nephrops, hake, megrim..). Rules set to achieve the fisheries policy aim to conservation of fish stocks in order to allow their sustainable exploitation. The concept of TAC is a key element to the management of fishing exploitation rates, but does not hilly succeed because they are set on a monospecies basis whereas most of the fisheries are mixed and multi-species. Furthemore, TAC are set by the Council of Ministers for whom conservation of fish stocks may not be the only aim. Since most of the rules are not always complied (quotas, minimum legal sizes, mesh sizes ...), the CFP cannot be considered as a total success. The task of policing and enforcing the mles is the responsibility of the Member State's Governements ... But usually, control and actual enforcement are so scarce and without any actual penalties for the contravener. The pays bigouden is dependent on its fishing activity, and it is quite obvious that effective regulations (Le. restrictive) would not be accepted by the fishermen if they lead to economical problems for themselves or for the region as a whole. A more courageous policy is needed but should propose financial compensation as it is done in agriculture. Even though contradictory individual interests may confront, the conservation of fish stocks is of general interest and is required to allow a sustainable exploitation., Situé à l'extrême sud-ouest de la Bretagne, le pays bigouden est le premier quartier maritime français valeur, et le deuxième en volume. La pêche bigoudeène est une pêche artisanale à la fois caractérisée par une multitude d'espèces pêchées et de métiers pratiqués. L'étude des pratiques de pêche conduit à la description des métiers et des stratégies de pêche ainsi que qu'à une analyse de leurs évolutions sur la décennie. Les métiers sont identifiés par une analyse multivariée. L'utilisation d'une classification sur la base de valeurs seuil a ensuite permis une sélection plus objective des séquences de pêche caractérisant de façon plus quantitative les métiers chalutiers (plus de 80 % de l'activité du quartier). Deux métiers sont basés sur les langoustines (vivantes et glacées), une sur les espèces benthiques (Baudroies, Raie fleurie) et une autre sur les espèces démersales (Morue, Merlan, Eglefin). La composition spécifique de ces métiers est relativement stable sur la période de l'étude (1987-1997). La majorité des chalutiers ne pratiquent qu'un seul métier par trimestre. Les principales stratégies ciblent la langoustine du golfe de Gascogne, les espèces benthiques et à un degré moindre la langoustine de mer Celtique. De 1987 à 1997, le pourcentage de chacune de ces stratégies évoluent de la même façon que la biomasse de l'espèce principale (langoustine et baudroies). On observe aussi une augmentation des bateaux réalisant au cours du même trimestre à la fois les métiers langoustine vivante - espèces benthiques et ceux réalisant les métiers démersaux et langoustine glacée. Les principales ressources exploitées par les flottilles bigoudeènes sont soit dans un état de surpêche (baudroies, cardine, morue, merlu et vraisemblablement langoustines), soit de surexploitation (merlu), soit de mésexploitation (langoustines, merlu, cardine...). Les variations spatio-temporelles des débarquements de ces principales espèces sont difficiles à analyser en dehors de celles saisonnières des captures de langoustine, ou inter-annuelle comme les variations d'abondance d'églefin. L'ensemble des réglementations en appui à la politique de gestion des pêches a pour objectif d'assurer la pérennité des stocks et donc la viabilité des flottilles. Mais la conservation des ressources halieutiques en général, et au pays bigouden en particulier, n'est pas aussi performante que souhaitée. Plusieurs objectifs étant en général recherchés, différents types de mesures sont souvent associées. L'un des principaux défauts du système TAC réside dans l'approche mono-spécifique de « la ressource halieutique ». De plus, la détermination des TAC au niveau politique, ne tient pas toujours compte de l'objectif de conservation des ressources pour une exploitation durable. Par ailleurs, le surinvestissement, générateur de surpêche, trouve sa principale cause dans le régime de libre accès et de non-allocation des droits de pêche. L'irrespect quasi-généralisé des prescriptions communautaires, concernant tant les quantités pêchées que les tailles minimales ou les tailles des mailles des filets utilisés constitue vraisemblablement la cause de l'échec de la PCP. Le contrôle étant du ressort des Etats membres, il est difficile ici d'incriminer l'Union Européenne. Les contrôles nationaux sont, d'une manière générale, trop peu fréquents et trop rarement suivis de réelles peines pour les infracteurs. Le pays bigouden vit essentiellement, directement ou indirectement, de la pêche et il est bien évident que des mesures réellement restrictives ne seraient acceptées par le milieu professionnel que si elles ne mettent pas en péril la survie des entreprises de pêche et ne risquent pas de détmire le fragile équilibre socio-économique de la région. Une politique plus courageuse devrait donc proposer des mesures d'accompagnement, à l'instar, par exemple, des primes à la jachère en agriculture. Des intérêts contradictoires s'opposent certes, mais la conservation de la ressource est de l'intérêt général pour permettre une exploitation durable.

Auteurs du document : Biseau, Alain, Maguer, Cedric, Sanz Aparicio, Céline

Mots clés : sole, cardine, baudroie, merlan, morue, merlu, langoustine, réglementation, gestion, évaluation de stock, métiers, Pays Bigouden, South West Brittany

Date : 1999-11-30

Format : text/xml

Langue : Inconnu

Droits d'utilisation : info:eu-repo/semantics/openAccess, restricted use

Télécharger les documents : <http://archimer.ifremer.fr/doc/1999/rapport-2505.pdf>

<http://archimer.ifremer.fr/doc/00000/2505/>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/pecheries-bigoudenes-bilan-des-connaissances-activites-de-peche-ressources-gestion0>



Ce portail, créé et géré par l'Office International de l'Eau (OIEau), est géré avec l'appui de l'Agence française pour la biodiversité (AFB)

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT